

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1041**8 octobre 2003****SOMMAIRE**

AB Computers Luxembourg S.A., Luxembourg...	49951	Jawar Holding S.A., Luxembourg	49945
Aeronautical Technologies Company Limited Holding S.A., Luxembourg	49954	Jawer (Luxembourg) S.A., Luxembourg	49953
Agro-Distribution, S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg	49966	Joypar S.A., Luxembourg	49945
Allianz Dresdner Asset Management Luxembourg S.A., Senningerberg	49955	Juliette Invest S.A., Luxembourg	49943
AMG Special Opportunities Fund, Luxembourg...	49946	Jylac, S.à r.l.	49942
Arinso Luxembourg S.A., Luxembourg	49953	Karissa Holding S.A., Luxembourg	49952
Atisor International S.A., Luxembourg	49951	Kedive S.A., Luxembourg	49942
Audition International S.A., Luxembourg	49964	Kendari S.A., Luxembourg	49947
Bender Trading S.A., Luxembourg	49965	Klimrod International S.A., Luxembourg	49943
Bielefeld Holding S.A., Luxembourg	49955	LTW Luxneon, S.à r.l., Luxembourg	49944
C 2004 S.A., Oberanven	49949	Luxsys Matériel S.A., Luxembourg	49941
C.I.G.V. Luxembourg, Club International des Grands Voyageurs - Luxembourg, A.s.b.l., Senningen	49948	Luxsys Matériel S.A., Luxembourg	49952
Cafinco S.A., Luxembourg	49961	Modasia Holding S.A., Luxembourg	49962
D.I.C. International S.A., Luxembourg	49951	Modasia Holding S.A., Luxembourg	49964
Decatur Holding Int. S.A., Luxembourg	49956	Money Holding S.A., Luxembourg	49942
DIC International S.A., Luxembourg	49946	Montus S.A., Luxembourg	49942
DIC International S.A., Luxembourg	49946	Montus S.A., Luxembourg	49950
Duran S.A.H., Luxembourg	49967	Real Estate & Building Company S.A., Luxembourg	49954
Duval Investments S.A., Luxembourg	49953	Riosal Investment S.A., Luxembourg	49941
I.L.A. International Loan Assistance S.A., Luxembourg	49952	Riosal Investment S.A., Luxembourg	49952
International Corporation Property Holding S.A., Luxembourg	49948	S-H Management, S.à r.l., Grevenmacher	49967
International Harbours Development S.A., Luxembourg	49940	Sarint S.A., Luxembourg	49968
International Omnia S.A., Luxembourg	49948	SIPI S.A., Société Holding d'Investissements et de Promotions Immobilières, Luxembourg	49944
Intrapack Holding S.A., Luxembourg	49947	SIPI S.A., Société Holding d'Investissements et de Promotions Immobilières, Luxembourg	49954
Ixana Holding S.A., Luxembourg	49944	Sim's American Pizza, S.à r.l., Grevenmacher	49964
J.M.P. International S.A.H., Luxembourg	49943	Simon's Plaza Kummert, S.à r.l., Grevenmacher	49964
J.M.P. International S.A.H., Luxembourg	49943	Simon's Plaza Potaschbierg, S.à r.l., Grevenmacher	49950
J.M.P. International S.A.H., Luxembourg	49950	Simon's Plaza Rond-Point, S.à r.l., Grevenmacher	49965
Jacynthe S.A., Luxembourg	49953	Sludge Investments S.A., Luxembourg	49945
Jaune Services S.A., Luxembourg	49944	So.Pla.Ge.Holding S.A., Luxembourg	49941
		Talmont Holding S.A., Luxembourg	49947
		Tishman Speyer Santa Margherita II, S.à r.l., Münsbach	49956
		Transco S.A., Esch-sur-Alzette	49940
		Waterfront, S.à r.l., Luxembourg	49922

WATERFRONT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Registered office: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 87.757.

In the year two thousand and three, on the ninth day of July.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the partners of WATERFRONT, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at L-1724 Luxembourg, 11, Boulevard Prince Henri, incorporated by deed enacted on the 29th day of May 2002, inscribed on June 26, 2002 at the Luxembourg trade register section B number 87.757, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1241 of August 23, 2002 whose articles of association have been amended by deed enacted on the 3rd day of October 2002, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1659 of November 20, 2002 and by deed enacted on the 3rd day of December, 2002 published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 108 of February 4, 2003.

The meeting is presided by Mr Bruce Roe, Property Investment Principal with professional address at Times Place, 45 Pall Mall, London, United Kingdom.

The chairman appoints as secretary Mr Laurent Ricci, employee with professional address at L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch, and the meeting elects as scrutineer Mr Patrick Van Hees, jurist with professional address at L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The partners present or represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 24,778 (twenty-four thousand seven hundred and seventy-eight) class A shares of EUR 25.- (twenty-five euros) each, and the 19,398 (nineteen thousand three hundred and ninety-eight) class B shares of EUR 25.- (twenty-five euros) each, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting is validly constituted and can validly deliberate and resolve on all the items on the agenda of which the partners have been informed beforehand.

III.- That the agenda of the meeting is as follows:

Agenda:

1. Creation of 21 new classes of shares in the Company namely, class A1 shares, class A2 shares, class A3 shares, class A4 shares, class A5 shares, class A6 shares, class A7 shares, class A8 shares, class B1 shares, class B2 shares, class B3 shares, class B4 shares, class B5 shares, class B6 shares, class B7 shares, class B8 shares, class B9 shares, class B10 shares, class B11 shares, class C shares and class Z shares.

2. Reclassification of the existing 24,778 class A shares and the 19,398 class B shares of EUR 25.- each of the Company, the share capital amount of EUR 1,104,400.- remaining unchanged, into 3,042 class A1 shares, 3,042 class A2 shares, 3,042 class A3 shares, 3,042 class A4 shares, 3,040 class A5 shares, 3,040 class A6 shares, 3,040 class A7 shares, 3,040 class A8 shares, 1,742 class B1 shares, 1,742 class B2 shares, 1,742 class B3 shares, 1,742 class B4 shares, 1,740 class B5 shares, 1,740 class B6 shares, 1,740 class B7 shares, 1,740 class B8 shares, 1,740 class B9 shares, 1,740 class B10 shares, 1,740 class B11 shares, 200 class C shares and 500 class Z shares of EUR 25.- each and allocation thereof to the shareholders as set out hereafter:

Class A1 shares

OFFICERS NOMINEES LIMITED	36
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	1,012
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	169
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	123
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	181
SJAELSO GRUPPEN A/S	1,521
	3,042

Class A2 shares

OFFICERS NOMINEES LIMITED	36
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	1,012
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	169
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	123
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	181
SJAELSO GRUPPEN A/S	1,521
	3,042

Class A3 shares

OFFICERS NOMINEES LIMITED	36
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	1,012
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	169
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	123
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	181

SJAELSO GRUPPEN A/S	1,521
	<u>3,042</u>
<i>Class A4 shares</i>	
OFFICERS NOMINEES LIMITED	36
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	1,012
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	169
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	123
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	181
SJAELSO GRUPPEN A/S	1,521
	<u>3,042</u>
<i>Class A5 shares</i>	
OFFICERS NOMINEES LIMITED	38
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	1,011
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	168
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	123
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	180
SJAELSO GRUPPEN A/S	1,520
	<u>3,040</u>
<i>Class A6 shares</i>	
OFFICERS NOMINEES LIMITED	38
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	1,011
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	168
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	123
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	180
SJAELSO GRUPPEN A/S	1,520
	<u>3,040</u>
<i>Class A7 shares</i>	
OFFICERS NOMINEES LIMITED	38
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	1,011
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	168
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	123
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	180
SJAELSO GRUPPEN A/S	1,520
	<u>3,040</u>
<i>Class A8 shares</i>	
OFFICERS NOMINEES LIMITED	38
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	1,011
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	168
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	123
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	180
SJAELSO GRUPPEN A/S	1,520
	<u>3,040</u>
<i>Class B1 shares</i>	
OFFICERS NOMINEES LIMITED	21
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	580
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	97
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	70
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	103
SJAELSO GRUPPEN A/S	871
	<u>1,742</u>
<i>Class B2 shares</i>	
OFFICERS NOMINEES LIMITED	21
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	580
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	97
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	70
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	103
SJAELSO GRUPPEN A/S	871
	<u>1,742</u>

<i>Class B3 shares</i>	
OFFICERS NOMINEES LIMITED	21
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	580
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	97
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	70
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	103
SJAELSO GRUPPEN A/S	871
	<u>1,742</u>

<i>Class B4 shares</i>	
OFFICERS NOMINEES LIMITED	21
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	580
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	97
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	70
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	103
SJAELSO GRUPPEN A/S	871
	<u>1,742</u>

<i>Class B5 shares</i>	
OFFICERS NOMINEES LIMITED	22
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	579
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	96
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	70
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	103
SJAELSO GRUPPEN A/S	870
	<u>1,740</u>

<i>Class B6 shares</i>	
OFFICERS NOMINEES LIMITED	22
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	579
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	96
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	70
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	103
SJAELSO GRUPPEN A/S	870
	<u>1,740</u>

<i>Class B7 shares</i>	
OFFICERS NOMINEES LIMITED	22
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	579
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	96
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	70
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	103
SJAELSO GRUPPEN A/S	870
	<u>1,740</u>

<i>Class B8 shares</i>	
OFFICERS NOMINEES LIMITED	22
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	579
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	96
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	70
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	103
SJAELSO GRUPPEN A/S	870
	<u>1,740</u>

<i>Class B9 shares</i>	
OFFICERS NOMINEES LIMITED	22
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	579
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	96
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	70
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	103
SJAELSO GRUPPEN A/S	870
	<u>1,740</u>

<i>Class B10 shares</i>	
OFFICERS NOMINEES LIMITED	22
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	579

DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	96
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	70
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	103
SJAELSO GRUPPEN A/S	870
	<u>1,740</u>

Class B11 shares

OFFICERS NOMINEES LIMITED	22
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	579
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	96
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	70
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	103
SJAELSO GRUPPEN A/S	870
	<u>1,740</u>

Class C shares

OFFICERS NOMINEES LIMITED	2
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	67
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	11
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	8
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	12
SJAELSO GRUPPEN A/S	100
	<u>200</u>

Class Z shares

OFFICERS NOMINEES LIMITED	6
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	166
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	28
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	20
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	30
SJAELSO GRUPPEN A/S	250
	<u>500</u>

3. Determination of the rights and preferences of the shares issued by the Company as set out in Article 9 of the Articles of Association of the Company substantially in the form attached to the proxies and as the proxy holder may at his discretion decide.

4. Amendment of articles eight and nine of the Articles of Association of the Company in accordance with the above substantially in the form attached to the proxies and as the proxy holder may at his discretion decide.

After the foregoing was approved by the meeting, the partners unanimously decide what follows:

First resolution

The meeting resolves to create 21 new classes of shares in the Company, named: class A1 shares, class A2 shares, class A3 shares, class A4 shares, class A5 shares, class A6 shares, class A7 shares, class A8 shares, class B1 shares, class B2 shares, class B3 shares, class B4 shares, class B5 shares, class B6 shares, class B7 shares, class B8 shares, class B9 shares, class B10 shares, class B11 shares, class C shares and class Z shares.

Second resolution

The meeting resolves to reclassify the existing 24,778 class A shares and the 19,398 class B shares in the Company into 3,042 class A1 shares, 3,042 class A2 shares, 3,042 class A3 shares, 3,042 class A4 shares, 3,040 class A5 shares, 3,040 class A6 shares, 3,040 class A7 shares, 3,040 class A8 shares, 1,742 class B1 shares, 1,742 class B2 shares, 1,742 class B3 shares, 1,742 class B4 shares, 1,740 class B5 shares, 1,740 class B6 shares, 1,740 class B7 shares, 1,740 class B8 shares, 1,740 class B9 shares, 1,740 class B10 shares, 1,740 class B11 shares, 200 class C shares and 500 class Z shares of EUR 25 each, the share capital amount of EUR 1,104,400.- remaining unchanged.

The meeting further decides that such shares shall be allocated to the shareholders of the Company as follows:

Class A1 shares

OFFICERS NOMINEES LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	36
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	1,012
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	169
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	123
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	181
SJAELSO GRUPPEN A/S Rosmosegard, Blavstrod, Byagervej 14-16, Allerod 3450, Denmark	1,521
	<u>3,042</u>

Class A2 shares

OFFICERS NOMINEES LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	36
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	1,012
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	169

Class B9 shares

OFFICERS NOMINEES LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	22
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	579
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	96
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	70
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	103
SJAELSO GRUPPEN A/S Rosmosegard, Blovstroed, Byagervej 14-16, Allerod 3450, Denmark	870
	<hr/> 1,740

Class B10 shares

OFFICERS NOMINEES LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	22
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	579
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	96
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	70
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	103
SJAELSO GRUPPEN A/S Rosmosegard, Blovstroed, Byagervej 14-16, Allerod 3450, Denmark	870
	<hr/> 1,740

Class B11 shares

OFFICERS NOMINEES LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	22
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	579
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	96
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	70
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	103
SJAELSO GRUPPEN A/S Rosmosegard, Blovstroed, Byagervej 14-16, Allerod 3450, Denmark	870
	<hr/> 1,740

Class C shares

OFFICERS NOMINEES LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	2
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	67
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	11
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	8
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	12
SJAELSO GRUPPEN A/S Rosmosegard, Blovstroed, Byagervej 14-16, Allerod 3450, Denmark	100
	<hr/> 200

Class Z shares

OFFICERS NOMINEES LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	6
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	166
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	28
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	20
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	30
SJAELSO GRUPPEN A/S Rosmosegard, Blovstroed, Byagervej 14-16, Allerod 3450, Denmark	250
	<hr/> 500

Third resolution

The meeting resolves to determine the rights and preferences of the shares issued by the Company as set out hereafter in accordance with article 9 of the articles of association of the Company substantially in the form attached to the proxies and as the proxy holder may at his discretion decide.

Thus the meeting resolves that:

3.1 Class Z shares are ordinary voting shares participating equally and without preference to any other shares in the distribution of the Company.

3.2 Class A1 shares, class A2 shares, class A3 shares, class A4 shares, class A5 shares, class A6 shares, class A7 shares, class A8 shares, class B1 shares, class B2 shares, class B3 shares, class B4 shares, class B5 shares, class B6 shares, class B7 shares, class B8 shares, class B9 shares, class B10 shares, class B11 shares, class C shares are ordinary voting shares.

3.3 Each share shall carry one vote. Shares of different classes shall have different financial rights as more fully set out hereafter. Shares within a class shall rank *pari passu* in all respects one *vis-à-vis* the other.

3.4 The proceeds of the issue of each class of shares (regardless of the time of issue of the shares within a class) or any other proceeds relating to a class of shares may be invested in given assets (the «Targeted Assets») by unanimous decisions of the holders of shares of the class concerned.

The Board of Managers shall within the accounts of the Company hold internal accounts for each class of shares showing the proceeds received from the issue of shares of such class as well as the related use of such proceeds (in particular Targeted Assets and any income deriving therefrom) and any assets, liabilities or charges attributable thereto.

3.5 Holders of shares of a particular class shall have an exclusive right over the Targeted Assets relating to their class and the net income derived from Targeted Assets. Where Targeted Assets have been acquired with proceeds of the issue of more than one class of shares, the classes of shares concerned shall participate in the net income derived from

the relevant Targeted Assets in proportion to their respective investment therein. For the purposes hereof «net income» means the current income of the Company as well as the net return (including capital gains) of any total or partial disposal of the Targeted Assets (disposal meaning transfers, realisations and contributions of any kind) such net income being reduced by an amount corresponding to the quota of the Company's overhead expenses (assessed fairly but irrevocably by the Board of Managers) which also include repayment by the Company of any interest (or any other costs) incurred and manage the respective Targeted Assets and by the Company's non recoverable losses.

3.6 Distributions made by the Company to its shareholders of a particular class either by way of dividends (including interim dividends) or through a repurchase of shares (to the extent permissible by applicable law and the articles of association of the Company) or upon liquidation of the Company (subject as set out under article 20 of the articles of association of the Company) shall be made out of funds deriving from the Targeted Assets of the relevant class or the disposal thereof, and in the case of a repurchase or liquidation after deduction of any liabilities or charges relating thereto.

A repurchase of shares can be made only rateably among all shareholders or, if made within one specific class of shares only, with the unanimous consent of all other Shareholders. A repurchase of share within one class may only be made for all shares in issue in such class and has to be followed by reduction of the Company's share capital by way of cancellation of such repurchased shares. Upon repurchase of shares, the Board of Managers shall calculate the repurchase price thereof. The repurchase price shall be calculated by reference to the Targeted Assets and any other assets and liabilities attributable to the specific class of shares and by dividing such amount by the total number of shares in issue within such class.

Upon the request of at least one member of the Board of Managers, the Board shall appoint a world-renowned accounting firm (with no ties to the accounting firm that is appointed to audit the accounts of the Company) to check their calculation of the repurchase price. The accounting firm will check and correct as the case may be the calculation of the amounts owed for the repurchase of the relevant class of shares. The cost for the assessment by the accounting firm shall be set against the amounts payable to shareholders benefiting from the repurchase proportionally.

The repurchase price shall include in particular all reserve funds received by or attributable to the Company in respect of the issue of the relevant class of shares such as the share premium or any amounts of profit carried forward.

Upon liquidation of the Company the liquidation proceeds of each share shall be the amount to which the class of shares to which such share belongs is entitled to divide by the number of shares of the relevant class then in issue. The class of shares shall be entitled to proceeds of liquidation determined as follows:

(a) First all debts and liabilities of the Company shall be paid. Such debts or liabilities shall be attributed to the specific class(es) of shares to which they belong or, if that is not possible, distributed rateably among all classes of shares in proportion of the issued share capital of the Company which they represent.

(b) Thereafter the relevant amount of liabilities for each class shall be set against the assets attributable to the relevant class including in particular the Targeted Assets and any reserve funds attributable to such class.

(c) To the extent that the amount so calculated for any class shall be negative, such class shall not be entitled to any liquidation proceeds. The relevant negative amount shall be distributed rateably among all classes of shares which have a positive amount up to such positive amount. Any surplus remaining within a specific class of shares shall be distributed to the relevant holders of such class only.

3.7 Creditors of the Company may have recourse upon any asset of the Company unless they specifically agree to limit their recourse to assets attributable to a specific class of shares in the Company.

Fourth resolution:

In view of the above, the meeting resolves to amend articles eight and nine of the Articles of Association to read as follows:

«**Art. 8.** The Company's capital is set at EUR 1,104,400.- (one million one hundred and four thousand four hundred euros) represented by 3,042 (three thousand forty-two) class A1 shares, 3,042 (three thousand forty-two) class A2 shares, 3,042 (three thousand forty-two) class A3 shares, 3,042 (three thousand forty-two) class A4 shares, 3,040 (three thousand forty) class A5 shares, 3,040 (three thousand forty) class A6 shares, 3,040 (three thousand forty) class A7 shares, 3,040 (three thousand forty) class A8 shares, 1,742 (one thousand seven hundred and forty-two) class B1 shares, 1,742 (one thousand seven hundred and forty-two) class B2 shares, 1,742 (one thousand seven hundred and forty-two) class B3 shares, 1,742 (one thousand seven hundred and forty-two) class B4 shares, 1,740 (one thousand seven hundred and forty) class B5 shares, 1,740 (one thousand seven hundred and forty) class B6 shares, 1,740 (one thousand seven hundred and forty) class B7 shares, 1,740 (one thousand seven hundred and forty) class B8 shares, 1,740 (one thousand seven hundred and forty) class B9 shares, 1,740 (one thousand seven hundred and forty) class B10 shares, 1,740 (one thousand seven hundred and forty) class B11 shares, 200 (two hundred) class C shares and 500 (five hundred) class Z shares, with a par value of EUR 25.- (twenty-five euros) each.»

«**Art. 9.** 9.1 Class Z shares are ordinary voting shares participating equally and without preference to any other shares in the distributions of the company.

9.2 Class A1 shares, class A2 shares, class A3 shares, class A4 shares, class A5 shares, class A6 shares, class A7 shares, class A8 shares, class B1 shares, class B2 shares, class B3 shares, class B4 shares, class B5 shares, class B6 shares, class B7 shares, class B8 shares, class B9 shares, class B10 shares, class B11 shares and class C shares are ordinary voting shares.

9.3 Each share shall carry one vote. Shares of different classes shall have different financial rights as more fully set out hereafter. Shares within a class shall rank *pari passu* in all respects one vis-à-vis the other.

9.4 The proceeds of the issue of each class of shares (regardless of the time of issue of the shares within a class) or any other proceeds relating to a class of shares may be invested in given assets (the «Targeted Assets») as shall be decided by unanimous decisions of the holders of shares of the class concerned.

The Board of Managers shall within the accounts of the Company hold internal accounts for each class of shares showing the proceeds received from the issue of shares of such class as well as the related use of such proceeds (in particular Targeted Assets and any income deriving therefrom) and any assets, liabilities or charges attributable thereto.

9.5 Holders of shares of a particular class shall have an exclusive right over the Targeted Assets relating to their class and the net income derived from Targeted Assets. Where Targeted Assets have been acquired with proceeds of the issue of more than one class of shares, the classes of shares concerned shall participate in the net income derived from the relevant Targeted Assets in proportion to their respective investment therein. For the purposes of this article «net income» means the current income of the Company as well as the net return (including capital gains) of any total or partial disposal of the Targeted Assets (disposal meaning transfers, realisations and contributions of any kind) such net income being reduced by an amount corresponding to the quota of the Company's overhead expenses (assessed fairly but irrevocably by the Board of Managers) which also include repayment by the Company of any interest (or any other costs) incurred and manage the respective Targeted Assets and by the Company's non recoverable losses.

9.6 Distributions made by the Company to its shareholders of a particular class either by way of dividends (including interim dividends) or through a repurchase of shares (to the extent permissible by applicable law and these articles of incorporation) or upon liquidation of the Company (subject as set out under Article 20 hereunder) shall be made out of funds deriving from the Targeted Assets of the relevant class or the disposal thereof and in the case of a repurchase or liquidation after deduction of any liabilities or charges relating thereto.

A repurchase of shares can be made only rateably among all shareholders or, if made within one specific class of shares only, with the unanimous consent of all other Shareholders. A repurchase of share within one class may only be made for all shares in issue in such class and has to be followed by reduction of the Company's share capital by way of cancellation of such repurchased shares. Upon repurchase of Shares, the Board of Managers shall calculate the repurchase price thereof. The repurchase price shall be calculated by reference to the Targeted Assets and any other assets and liabilities attributable to the specific class of shares and by dividing such amount by the total number of shares in issue within such class.

Upon the request of at least one member of the Board of Managers, the Board shall appoint a world-renowned accounting firm (with no ties to the accounting firm that is appointed by these articles of association to audit the accounts of the Company) to check their calculation of the repurchase price. The accounting firm will check and correct as the case may be the calculation of the amounts owed for the repurchase of the relevant class of shares. The cost for the assessment by the accounting firm shall be set against the amounts payable to shareholders benefiting from the repurchase proportionally.

The repurchase price shall include in particular all reserve funds received by or attributable to the Company in respect of the issue of the relevant class of shares such as the share premium or any amounts of profit carried forward.

Upon liquidation of the Company the liquidation proceeds of each share shall be the amount to which the class of shares to which such share belongs is entitled to divide by the number of shares of the relevant class then in issue. The class of shares shall be entitled to proceeds of liquidation determined as follows:

(a) First all debts and liabilities of the Company shall be paid. Such debts or liabilities shall be attributed to the specific class(es) of shares to which they belong or, if that is not possible, distributed rateably among all classes of shares in proportion of the issued share capital of the Company which they represent.

(b) Thereafter the relevant amount of liabilities for each class shall be set against the assets attributable to the relevant class including in particular the Targeted Assets and any reserve funds attributable to such class.

(c) To the extent that the amount so calculated for any class shall be negative, to such class shall not be entitled to any liquidation proceeds. The relevant negative amount shall be distributed rateably among all classes of shares which have a positive amount up to such positive amount. Any surplus remaining within a specific class of shares shall be distributed to the relevant holders of such class only.

9.7 Creditors of the Company may have recourse upon any asset of the Company unless they specifically agree to limit their recourse to assets attributable to a specific class of shares in the Company.»

There being nothing further on the agenda the meeting was closed.

Expenses

The costs, expenses, remunerations or charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand and five hundred Euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg. On the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille trois, le neuf juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée WATERFRONT, S.à r.l., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 11, Boulevard Prince Henri, constituée suivant acte reçu le 29 mai 2002, inscrite le 26 juin 2002 au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 87.757, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1241 du 23 août 2002, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu le 3 octobre 2002, publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1659 du 20 novembre 2002 et suivant acte reçu le 3 décembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 108 du 4 février 2003.

L'assemblée est présidée par Monsieur Bruce Roe, Property Investment Principal avec adresse professionnelle à Times Place, 45 Pall Mall, Londres, Royaume Uni.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Laurent Ricci, employé privé, avec adresse professionnelle à L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch, et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick Van Hees, juriste avec adresse professionnelle à L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-jointes pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 24.778 (vingt-quatre mille sept cent soixante-dix-huit) parts sociales de classe A d'une valeur de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune ainsi que les 19.398 (dix-neuf mille trois cent quatre-vingt-dix-huit) parts sociales de classe B d'une valeur de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Création de 21 nouvelles classes de parts sociales nommées parts sociales de classe A1, parts sociales de classe A2, parts sociales de classe A3, parts sociales de classe A4, parts sociales de classe A5, parts sociales de classe A6, parts sociales de classe A7, parts sociales de classe A8, parts sociales de classe B1, parts sociales de classe B2, parts sociales de classe B3, parts sociales de classe B4, parts sociales de classe B5, parts sociales de classe B6, parts sociales de classe B7, parts sociales de classe B8, parts sociales de classe B9, parts sociales de classe B10, parts sociales de classe B11, parts sociales de classe C et parts sociales de classe Z.

2.- Reclassification des 24.778 parts sociales de classe A ainsi que des 19.398 parts sociales de classe B existantes, le montant du capital social de EUR 1.104.400,- demeurant inchangé et allocation de celles-ci aux associés comme suit: 3.042 parts sociales de classe A1, 3.042 parts sociales de classe A2, 3.042 parts sociales de classe A3, 3.042 parts sociales de classe A4, 3.040 parts sociales de classe A5, 3.040 parts sociales de classe A6, 3.040 parts sociales de classe A7, 3.040 parts sociales de classe A8, 1.742 parts sociales de classe B1, 1.742 parts sociales de classe B2, 1.742 parts sociales de classe B3, 1.742 parts sociales de classe B4, 1.740 parts sociales de classe B5, 1.740 parts sociales de classe B6, 1.740 parts sociales de classe B7, 1.740 parts sociales de classe B8, 1.740 parts sociales de classe B9, 1.740 parts sociales de classe B10, 1.740 parts sociales de classe B11, 200 parts sociales de classe C et 500 parts sociales de classe Z de EUR 25,- chacune et allouée aux actionnaires comme suit:

Parts sociales de classe A1

OFFICERS NOMINEES LIMITED	36
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED.....	1.012
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED.....	169
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED.....	123
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED.....	181
SJAELSO GRUPPEN A/S	1.521
	<hr/>
	3.042

Parts sociales de classe A2

OFFICERS NOMINEES LIMITED	36
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED.....	1.012
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED.....	169
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED.....	123
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED.....	181
SJAELSO GRUPPEN A/S	1.521
	<hr/>
	3.042

Parts sociales de classe A3

OFFICERS NOMINEES LIMITED	36
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED.....	1.012
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED.....	169
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED.....	123
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED.....	181
SJAELSO GRUPPEN A/S	1.521
	<hr/>
	3.042

Parts sociales de classe A4

OFFICERS NOMINEES LIMITED	36
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	1.012
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	169
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	123
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	181
SJAELSO GRUPPEN A/S	1.521
	<u>3.042</u>

Parts sociales de classe A5

OFFICERS NOMINEES LIMITED	38
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	1.011
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	168
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	123
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	180
SJAELSO GRUPPEN A/S	1.520
	<u>3.040</u>

Parts sociales de classe A6

OFFICERS NOMINEES LIMITED	38
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	1.011
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	168
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	123
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	180
SJAELSO GRUPPEN A/S	1.520
	<u>3.040</u>

Parts sociales de classe A7

OFFICERS NOMINEES LIMITED	38
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	1.011
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	168
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	123
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	180
SJAELSO GRUPPEN A/S	1.520
	<u>3.040</u>

Parts sociales de classe A8

OFFICERS NOMINEES LIMITED	38
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	1.011
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	168
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	123
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	180
SJAELSO GRUPPEN A/S	1.520
	<u>3.040</u>

Parts sociales de classe B1

OFFICERS NOMINEES LIMITED	21
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	580
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	97
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	70
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	103
SJAELSO GRUPPEN A/S	871
	<u>1.742</u>

Parts sociales de classe B2

OFFICERS NOMINEES LIMITED	21
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	580
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	97
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	70
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	103
SJAELSO GRUPPEN A/S	871
	<u>1.742</u>

Parts sociales de classe B3

OFFICERS NOMINEES LIMITED	21
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	580

DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	97
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	70
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	103
SJAELSO GRUPPEN A/S	871
	<u>1.742</u>
<i>Parts sociales de classe B4</i>	
OFFICERS NOMINEES LIMITED	21
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	580
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	97
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	70
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	103
SJAELSO GRUPPEN A/S	871
	<u>1.742</u>
<i>Parts sociales de classe B5</i>	
OFFICERS NOMINEES LIMITED	22
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	579
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	96
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	70
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	103
SJAELSO GRUPPEN A/S	870
	<u>1.740</u>
<i>Parts sociales de classe B6</i>	
OFFICERS NOMINEES LIMITED	22
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	579
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	96
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	70
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	103
SJAELSO GRUPPEN A/S	870
	<u>1.740</u>
<i>Parts sociales de classe B7</i>	
OFFICERS NOMINEES LIMITED	22
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	579
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	96
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	70
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	103
SJAELSO GRUPPEN A/S	870
	<u>1.740</u>
<i>Parts sociales de classe B8</i>	
OFFICERS NOMINEES LIMITED	22
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	579
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	96
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	70
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	103
SJAELSO GRUPPEN A/S	870
	<u>1.740</u>
<i>Parts sociales de classe B9</i>	
OFFICERS NOMINEES LIMITED	22
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	579
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	96
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	70
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	103
SJAELSO GRUPPEN A/S	870
	<u>1.740</u>
<i>Parts sociales de classe B10</i>	
OFFICERS NOMINEES LIMITED	22
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	579
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	96
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	70
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	103

SJAELSO GRUPPEN A/S	870
	<u>1.740</u>
<i>Parts sociales de classe B11</i>	
OFFICERS NOMINEES LIMITED	22
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	579
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	96
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	70
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	103
SJAELSO GRUPPEN A/S	870
	<u>1.740</u>
<i>Parts sociales de classe C</i>	
OFFICERS NOMINEES LIMITED	2
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	67
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	11
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	8
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	12
SJAELSO GRUPPEN A/S	100
	<u>200</u>
<i>Parts sociales de classe Z</i>	
OFFICERS NOMINEES LIMITED	6
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED	166
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED	28
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED	20
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED	30
SJAELSO GRUPPEN A/S	250
	<u>500</u>

3.- Détermination des droits et préférences des parts sociales émises par la Société tels que prévus à l'article 9 des statuts de la Société substantiellement en la forme telle que jointe aux procurations et comme le mandataire pourra en décider à sa propre discrétion.

4.- Modification des articles huit et neuf des statuts conformément à ce qui précède substantiellement en la forme telle que jointe aux procurations et comme le mandataire pourra en décider à sa propre discrétion.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de créer 21 nouvelles classes de parts sociales dans la Société, appelées: parts sociales de classe A1, parts sociales de classe A2, parts sociales de classe A3, parts sociales de classe A4, parts sociales de classe A5, parts sociales de classe A6, parts sociales de classe A7, parts sociales de classe A8, parts sociales de classe B1, parts sociales de classe B2, parts sociales de classe B3, parts sociales de classe B4, parts sociales de classe B5, parts sociales de classe B6, parts sociales de classe B7, parts sociales de classe B8, parts sociales de classe B9, parts sociales de classe B10, parts sociales de classe B11, parts sociales de classe C et parts sociales de classe Z.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de reclassifier les 24.778 parts sociales de classe A ainsi que les 19.398 parts sociales de classe B existantes de EUR 25,- chacune de la Société de la manière suivante: 3.042 parts sociales de classe A1, 3.042 parts sociales de classe A2, 3.042 parts sociales de classe A3, 3.042 parts sociales de classe A4, 3.040 parts sociales de classe A5, 3.040 parts sociales de classe A6, 3.040 parts sociales de classe A7, 3.040 parts sociales de classe A8, 1.742 parts sociales de classe B1, 1.742 parts sociales de classe B2, 1.742 parts sociales de classe B3, 1.742 parts sociales de classe B4, 1.740 parts sociales de classe B5, 1.740 parts sociales de classe B6, 1.740 parts sociales de classe B7, 1.740 parts sociales de classe B8, 1.740 parts sociales de classe B9, 1.740 parts sociales de classe B10, 1.740 parts sociales de classe B11, 200 parts sociales de classe C et 500 parts sociales de classe Z d'une valeur de EUR 25,- chacune, le montant du capital social de EUR 1.104.400,- restant inchangé.

L'assemblée décide en plus d'allouer ces parts sociales aux associés de la Société comme suit:

Parts sociales de classe A1

OFFICERS NOMINEES LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	36
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	1.012
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	169
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	123
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	181
SJAELSO GRUPPEN A/S Rosmosegard, Blovstroed, Byagervej 14-16, Allerod 3450, Denmark	1.521
	<u>3.042</u>

Parts sociales de classe A2

OFFICERS NOMINEES LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	36
--	----

	1.740
<i>Parts sociales de classe B9</i>	
OFFICERS NOMINEES LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	22
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	579
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	96
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	70
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	103
SJAELSO GRUPPEN A/S Rosmosegard, Blovstroed, Byagervej 14-16, Allerod 3450, Denmark	870
	1.740
<i>Parts sociales de classe B10</i>	
OFFICERS NOMINEES LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	22
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	579
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	96
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	70
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	103
SJAELSO GRUPPEN A/S Rosmosegard, Blovstroed, Byagervej 14-16, Allerod 3450, Denmark	870
	1.740
<i>Parts sociales de classe B11</i>	
OFFICERS NOMINEES LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	22
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	579
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	96
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	70
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	103
SJAELSO GRUPPEN A/S Rosmosegard, Blovstroed, Byagervej 14-16, Allerod 3450, Denmark	870
	1.740
<i>Parts sociales de classe C</i>	
OFFICERS NOMINEES LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	2
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	67
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	11
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	8
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	12
SJAELSO GRUPPEN A/S Rosmosegard, Blovstroed, Byagervej 14-16, Allerod 3450, Denmark	100
	200
<i>Parts sociales de classe Z</i>	
OFFICERS NOMINEES LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	6
DHCRE NOMINEES 1 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	166
DHCRE NOMINEES 2 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	28
DHCRE NOMINEES 3 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	20
DHCRE NOMINEES 4 LIMITED 45 Pall Mall London SW1Y 5JG, United Kingdom	30
SJAELSO GRUPPEN A/S Rosmosegard, Blovstroed, Byagervej 14-16, Allerod 3450, Denmark	250
	500

Troisième résolution

L'assemblée décide de déterminer les droits et préférences des parts sociales émises par la Société tels que prévus ci-après conformément à l'article 9 des statuts de la Société substantiellement en la forme jointe aux procurations et comme le mandataire peut en décider à sa propre discrétion.

En conséquence, l'assemblée décide que:

3.1 Les parts sociales de classe Z sont des parts sociales ordinaires avec droit de vote participant dans la même mesure et sans préférence par rapport aux autres parts aux distributions de la Société.

3.2 Les parts sociales de classe A1, parts sociales de classe A2, parts sociales de classe A3, parts sociales de classe A4, parts sociales de classe A5, parts sociales de classe A6, parts sociales de classe A7, parts sociales de classe A8, parts sociales de classe B1, parts sociales de classe B2, parts sociales de classe B3, parts sociales de classe B4, parts sociales de classe B5, parts sociales de classe B6, parts sociales de classe B7, parts sociales de classe B8, parts sociales de classe B9, parts sociales de classe B10, parts sociales de classe B11 et parts sociales de classe C sont des parts sociales ordinaires.

3.3 Chaque part sociale aura un droit de vote. Les parts sociales des différentes classes auront des droits financiers différents comme énoncé ci-dessous. Les parts sociales d'une classe seront au même rang (pari passu) à tout égard l'une vis-à-vis de l'autre.

3.4 Les produits d'émission de chaque classe de part sociale (quelle que soit le moment d'émission des parts sociales rentrant dans cette classe) ou tous autres produits relatifs à une classe de parts sociales peuvent être investis dans les

actifs donnés (les «Investissements Projetés») tel que décidé unanimement par les détenteurs de parts sociales de la classe concernée.

Le Conseil de gérance tiendra dans les comptes de la Société des comptes internes pour chaque classe de parts sociales présentant les produits reçus des émissions des parts sociales de la classe concernée ainsi que l'utilisation de ces émissions (en particulier les Investissements Projetés et tout revenu en résultant) et tous actifs, obligations ou charges attribuables à celle-ci.

3.5 Les détenteurs de parts sociales d'une classe particulière auront un droit exclusif sur les Investissements Projetés de leur classe et sur le revenu net résultant de ces Investissements Projetés. Lorsque les Investissements Projetés auront été acquis avec les produits d'émission de plus d'une classe de parts sociales, les classes de parts sociales concernées participeront au revenu net résultant des Investissements Projetés en proportion de leur investissement respectif. Au sens du présent article, «revenu net» signifie le revenu courant de la Société ainsi que le revenu net (y compris les plus-values en capital) de toute vente totale ou partielle des Investissements Projetés (vente signifiant transferts, réalisations et apports de toute nature) ce revenu net étant diminué par un montant correspondant à la part des frais généraux de la Société (estimés équitablement mais irrévocablement par le Conseil de gérance) qui comprend également le remboursement par la Société de tout intérêt (ou tout autre frais) supporté et gère les Investissements Projetés respectifs ainsi que les pertes non recouvrables par la Société.

3.6 Les distributions, effectuées par la Société aux détenteurs d'une classe de parts spécifique soit par le biais de distribution de dividendes (incluant des dividendes intérimaires) soit via un rachat de parts sociales (pour autant que permis par la loi et les statuts de la Société) soit lors de la liquidation de la Société (conformément à l'article 20 des statuts de la Société), seront effectuées avec des fonds résultant des Investissements Projetés de la classe concernée ou de la vente de ceux-ci, et en cas de rachat ou liquidation après déduction de toutes obligations ou charges relatives à ceux-ci.

Un rachat de parts sociales peut être fait uniquement au prorata entre tous les associés ou, si effectué dans une classe spécifique de parts sociales seulement, avec l'accord unanime des tous les autres associés. Un rachat de part sociale d'une classe peut seulement être effectué pour toutes les parts sociales émises dans cette classe et doit être suivi d'une réduction du capital social de la société par le biais d'une annulation de ces parts sociales rachetées. Lors d'un rachat de parts sociales, le Conseil de gérance calculera le prix de rachat de celles-ci. Le prix de rachat sera calculé par référence aux Investissements Projetés et à tout autre actif et passif attribuable à une classe spécifique de parts et en divisant ce montant par le nombre total de parts émises de cette classe.

Sur demande d'au moins un membre du Conseil de gérance, le Conseil nommera un cabinet d'expert comptable renommé (qui n'est pas lié au cabinet d'expert comptable nommé pour l'audit des comptes de la Société) afin de vérifier leur calcul du prix de rachat. Le cabinet d'expert comptable vérifiera et ajustera le cas échéant le calcul des sommes dues pour le rachat de la classe de parts sociales concernée. Le coût de cette évaluation par le cabinet d'expert comptable sera réglé à partir des montants dus aux associés bénéficiant de ce rachat et cela proportionnellement.

Le prix de rachat comprendra en particulier toutes les réserves reçues par ou attribuables à la Société en relation avec l'émission de la classe de parts sociales concernée telle que prime d'émission ou tous montants de profits reportés.

Lors de la liquidation de la société, les produits de liquidation de chaque part sociale correspondront au montant auquel la classe de part sociale à laquelle cette part sociale appartient a droit, divisé par le nombre de parts sociales de la classe concerné en émission à ce moment. La classe de parts sociales aura droit aux produits de liquidation déterminés comme suit:

(a) Premièrement, toutes les dettes et obligations de la Société devront être payées. Ces dettes et obligations devront être attribuées à la (aux) classe(s) spécifique(s) de parts sociales à laquelle (auxquelles) elles appartiennent ou, si cela n'est pas possible, elles devront être distribuées au prorata entre toutes les classes de parts sociales en proportion du capital social émis par la Société qu'elles représentent.

(b) Ensuite, le montant des obligations pour chaque classe devra être réglé à partir des actifs attribuables à la classe concernée y compris en particulier les Investissements Projetés et toute réserve attribuable à cette classe.

(c) Pour autant que le montant ainsi calculé pour l'une des classes soit négatif, cette classe n'aura pas droit aux produits de liquidation. Le montant négatif en question sera distribué au prorata entre toutes les classes de parts sociales qui ont un montant positif et ce à concurrence de ce montant positif. Tout surplus demeurant avec une classe spécifique de parts sociales devra être distribué seulement aux détenteurs de cette classe.

3.7 Les créanciers de la Société auront un droit de recours sur tout actif de la société à moins qu'ils acceptent expressément de limiter leur recours aux actifs attribuables à une classe spécifique de parts sociales de la Société.

Quatrième résolution

Ainsi qu'il résulte de ce qui précède, l'assemblée décide de modifier les articles huit et neuf des statuts pour leur donner la teneur suivante:

«**Art. 8.** Le capital social est fixé à EUR 1.104.400,- (un million cent quatre mille quatre cents euros) divisé en: 3.042 (trois mille quarante-deux) parts sociales de classe A1, 3.042 (trois mille quarante-deux) parts sociales de classe A2, 3.042 (trois mille quarante-deux) parts sociales de classe A3, 3.042 (trois mille quarante-deux) parts sociales de classe A4, 3.040 (trois mille quarante) parts sociales de classe A5, 3.040 (trois mille quarante) parts sociales de classe A6, 3.040 (trois mille quarante) parts sociales de classe A7, 3.040 (trois mille quarante) parts sociales de classe A8, 1.742 (mille sept cent quarante-deux) parts sociales de classe B1, 1.742 (mille sept cent quarante-deux) parts sociales de classe B2, 1.742 (mille sept cent quarante-deux) parts sociales de classe B3, 1.742 (mille sept cent quarante-deux) parts sociales de classe B4, 1.740 (mille sept cent quarante) parts sociales de classe B5, 1.740 (mille sept cent quarante) parts sociales de classe B6, 1.740 (mille sept cent quarante) parts sociales de classe B7, 1.740 (mille sept cent quarante) parts sociales de classe B8, 1.740 (mille sept cent quarante) parts sociales de classe B9, 1.740 (mille sept cent quarante) parts sociales

de classe B10, 1.740 (mille sept cent quarante) parts sociales de classe B11, 200 (deux cents) parts sociales de classe C et 500 (cinq cents) parts sociales de classe Z d'une valeur de EUR 25,- chacune.

«**Art. 9.** 9.1 Les parts sociales de classe Z sont des parts sociales ordinaires avec droit de vote participant dans la même mesure et sans préférence par rapport aux autres parts aux distributions de la Société.

9.2 Les parts sociales de classe A1, parts sociales de classe A2, parts sociales de classe A3, parts sociales de classe A4, parts sociales de classe A5, parts sociales de classe A6, parts sociales de classe A7, parts sociales de classe A8, parts sociales de classe B1, parts sociales de classe B2, parts sociales de classe B3, parts sociales de classe B4, parts sociales de classe B5, parts sociales de classe B6, parts sociales de classe B7, parts sociales de classe B8, parts sociales de classe B9, parts sociales de classe B10, parts sociales de classe B11 et parts sociales de classe C sont des parts sociales ordinaires.

9.3 Chaque part sociale aura un droit de vote. Les parts sociales des différentes classes auront des droits financiers différents comme énoncé ci-dessous. Les parts sociales d'une classe seront au même rang (pari passu) à tout égard l'une vis-à-vis de l'autre.

9.4 Les produits d'émission de chaque classe de part sociale (quel que soit le moment d'émission des parts sociales rentrant dans cette classe) ou tous autres produits relatifs à une classe de parts sociales peuvent être investis dans les actifs donnés (les «Investissements Projetés») tel que décidé unanimement par les détenteurs de parts sociales de la classe concernée.

Le Conseil de gérance tiendra dans les comptes de la Société des comptes internes pour chaque classe de parts sociales présentant les produits reçus des émissions des parts sociales de la classe concernée ainsi que l'utilisation de ces émissions (en particulier les «Investissements Projetés») et tout revenu en résultant) et tous actifs, obligations ou charges attribuables à celle-ci.

9.5 Les détenteurs de parts sociales d'une classe particulière auront un droit exclusif sur les Investissements Projetés de leur classe et sur le revenu net résultant de ces Investissements Projetés. Lorsque les Investissements Projetés auront été acquis avec les produits d'émission de plus d'une classe de parts sociales, les classes de parts sociales concernées participeront au revenu net résultant des Investissements Projetés en proportion de leur investissement respectif. Au sens du présent article, «revenu net» signifie le revenu courant de la Société ainsi que le revenu net (y compris les plus-values en capital) de toute vente totale ou partielle des Investissements Projetés (vente signifiant transferts, réalisations et apports de toute nature) ce revenu net étant diminué par un montant correspondant à la part des frais généraux de la Société (estimés équitablement mais irrévocablement par le Conseil de gérance) qui comprend également le remboursement par la Société de tout intérêt (ou tout autre frais) supporté et gère les Investissements Projetés respectifs ainsi que les pertes non recouvrables par la Société.

9.6 Les distributions, effectuées par la Société aux détenteurs d'une classe de parts spécifique soit par le biais de distribution de dividendes (incluant des dividendes intérimaires) soit via un rachat de parts sociales (pour autant que permis par la loi et les statuts de la Société) soit lors de la liquidation de la Société (conformément à l'article 20 des statuts de la Société), seront effectuées avec des fonds résultant des Investissements Projetés de la classe concernée ou de la vente de ceux-ci, et en cas de rachat ou liquidation après déduction de toutes obligations ou charges relatives à ceux-ci.

Un rachat de parts sociales peut être fait uniquement au prorata entre tous les associés ou, si effectué dans une classe spécifique de parts sociales seulement, avec l'accord unanime des tous les autres associés. Un rachat de part sociale d'une classe peut seulement être effectué pour toutes les parts sociales émises dans cette classe et doit être suivi d'une réduction du capital social de la société par le biais d'une annulation de ces parts sociales rachetées. Lors d'un rachat de parts sociales, le Conseil de gérance calculera le prix de rachat de celles-ci. Le prix de rachat sera calculé par référence aux Investissements Projetés et à tout autre actif et passif attribuable à une classe spécifique de parts et en divisant ce montant par le nombre total de parts émises de cette classe.

Sur demande d'au moins un membre du Conseil de gérance, le Conseil nommera un cabinet d'expert comptable renommé (qui n'est pas lié au cabinet d'expert comptable nommé pour l'audit des comptes de la Société) afin de vérifier leur calcul du prix de rachat. Le cabinet d'expert comptable vérifiera et ajustera le cas échéant le calcul des sommes dues pour le rachat de la classe de parts sociales concernée. Le coût de cette évaluation par le cabinet d'expert comptable sera réglé à partir des montants dus aux associés bénéficiant de ce rachat et cela proportionnellement.

Le prix de rachat comprendra en particulier toutes les réserves reçues par ou attribuables à la Société en relation avec l'émission de la classe de parts sociales concernée telle que prime d'émission ou tous montants de profits reportés.

Lors de la liquidation de la société, les produits de liquidation de chaque part sociale correspondront au montant auquel la classe de part sociale à laquelle cette part sociale appartient a droit, divisé par le nombre de parts sociales de la classe concerné en émission à ce moment. La classe de parts sociales aura droit aux produits de liquidation déterminés comme suit:

(a) Premièrement, toutes les dettes et obligations de la Société devront être payées. Ces dettes et obligations devront être attribuées à la (aux) classe(s) spécifique(s) de parts sociales à laquelle (auxquelles) elles appartiennent ou, si cela n'est pas possible, elles devront être distribuées au prorata entre toutes les classes de parts sociales en proportion du capital social émis par la Société qu'elles représentent.

(b) Ensuite, le montant des obligations pour chaque classe devra être réglé à partir des actifs attribuables à la classe concernée y compris en particulier les Investissements Projetés et toute réserve attribuable à cette classe.

(c) Pour autant que le montant ainsi calculé pour l'une des classes soit négatif, cette classe n'aura pas droit aux produits de liquidation. Le montant négatif en question sera distribué au prorata entre toutes les classes de parts sociales qui ont un montant positif et ce à concurrence de ce montant positif. Tout surplus demeurant avec une classe spécifique de parts sociales devra être distribué seulement aux détenteurs de cette classe.

9.7 Les créanciers de la Société auront un droit de recours sur tout actif de la société à moins qu'ils acceptent expressément de limiter leur recours aux actifs attribuables à une classe spécifique de parts sociales de la Société.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa contribution, s'élève à environ mille cinq cents Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: B. Roe, L. Ricci, P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, vol. 139S, fol. 73, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2003.

J. Elvinger.

(057045.3/211/1106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

TRANSCO S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-4149 Esch-sur-Alzette, Zone Industrielle «Um Monkeler».

H. R. Luxemburg B 25.082.

—

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 mai 2003

Die Wirtschaftsprüfungsgesellschaft MAZARS wird für das Geschäftsjahr 2003 als Abschlussprüfer ernannt.

Mit sofortiger Wirkung wird Frau Antoinette Glaser Prokura erteilt.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 juillet 2003

Herr Hermann Wagner tritt mit Wirkung zum 31. Juli 2003 als «Administrateur-Délégué» zurück. Herr Hermann Wagner bleibt Verwaltungsratsmitglied.

Herr Robert Wildgen wird mit Wirkung zum 1. August 2003 zum «Administrateur-Délégué» genannt.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2003.

MAZARS

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03015. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057057.3/1682/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

INTERNATIONAL HARBOURS DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 77.170.

—

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 10 septembre 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 10 septembre 2003.

Pour INTERNATIONAL HARBOURS DEVELOPMENT S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02476. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057121.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

SO.PLA.GE.HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 38.596.

—
Par décision du Conseil d'administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Conseil d'administration se compose dorénavant comme suit: M. Severo Antonini, Administrateur-délégué, Viale Carlo Cattaneo 1-3, CH-6901 Lugano, M. Silvano Agostoni, Viale Carlo Cattaneo 1, CH-6901 Lugano et M. Antonio Ventura, Administrateur-délégué, Viale Carlo Cattaneo 1-3, CH-6901 Lugano.

Le Commissaire aux comptes est CONSULFIDE S.A., Viale Carlo Cattaneo 1, CH-6901 Lugano.

Luxembourg, le 8 septembre 2003.

Pour SO.PLA.GE.HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01890. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057058.3/1017/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

LUXSYS MATERIEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 85.335.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 11 août 2003

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Michel Thill
- Monsieur Maurice Houssa
- Madame Nathalie Schmatz.

L'Assemblée décide de nommer la société MAZARS aux fonctions de commissaire aux comptes en remplacement de la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) dont le mandat est échu.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Houssa

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03010. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057061.3/636/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

RIOSAL INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, Boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 67.610.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 2 juin 2003

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Philippe Slendzak;
- Monsieur Maurice Houssa;
- Madame Catherine Calvi;

ainsi que le mandat du commissaire aux comptes de la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Slendzak

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03013. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057064.3/636/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

MONEY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 24.951.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 9 septembre 2003

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Patrick Rochas
- Monsieur Philippe Slendzak
- Monsieur Maurice Houssa

ainsi que le mandat du commissaire aux comptes de la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2007.

P. Rochas

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03018. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057065.3/636/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

MONTUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 20.544.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03049, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2003.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

(057102.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

KEDIVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 83.322.

—
Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 11 septembre 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé:

1. de nommer la société TOWERBEND LIMITED aux fonctions de commissaire aux comptes en remplacement de la société QUEEN'S HOLDING LLC démissionnaire;
2. de nommer Patricia Jupille aux fonctions d'administrateur en remplacement de Angela Cinarelli démissionnaire.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour KEDIVE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02464. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057103.3/744/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

JYLAC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 72.318.

—
MONTEREY AUDIT, S.à r.l., agent domiciliataire, dénonce le siège social de la société JYLAC, S.à r.l. avec R. C. n° B 72.318 domiciliée 29, avenue Monterey L-2163 Luxembourg, à dater de ce jour.

Luxembourg, le 11 septembre 2003.

P. Gain

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03160. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057128.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

J.M.P. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 26.972.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03059, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas
Administrateur

(057106.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

J.M.P. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 26.972.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03045, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2003.

P. Rochas
Administrateur

(057107.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

KLIMROD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 70.915.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 11 septembre 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé:

1. de nommer la société TOWERBEND LIMITED aux fonctions de commissaire aux comptes en remplacement de la société QUEEN'S HOLDING LLC démissionnaire;

2. de nommer Patricia Jupille aux fonctions d'administrateur en remplacement de Angela Cinarelli démissionnaire.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour KLIMROD INTERNATIONAL S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02465. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057105.3/744/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

JULIETTE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 57.869.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 10 septembre 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé:

1. de nommer la société TOWERBEND LIMITED aux fonctions de commissaire aux comptes en remplacement de la société QUEEN'S HOLDING LLC démissionnaire;

2. de nommer Patricia Jupille aux fonctions d'administrateur en remplacement de Angela Cinarelli démissionnaire.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2003.

Pour JULIETTE INVEST S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02467. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057108.3/744/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

**SIPI S.A., SOCIETE HOLDING D'INVESTISSEMENTS ET DE PROMOTIONS IMMOBILIERES,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 57.082.

Le bilan au 31 décembre 2002 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03043, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas
Administrateur

(057109.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

IXANA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 72.385.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 10 septembre 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé:

1. de nommer la société TOWERBEND LIMITED aux fonctions de commissaire aux comptes en remplacement de la société QUEEN'S HOLDING LLC démissionnaire.

2. de nommer Patricia Jupille aux fonctions d'administrateur en remplacement de Angela Cinarelli démissionnaire. La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 10 septembre 2003.

Pour IXANA HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02469. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057110.3/744/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

JAUNE SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.152.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 10 septembre 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2003.

Pour JAUNE SERVICES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02470. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057112.3/744/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

LTW LUXNEON, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1349 Luxembourg, 3, Montée de Clausen.
R. C. Luxembourg B 32.604.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03061, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2003.

MAZARS

Signature

(057148.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

JOYPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 81.050.

—
Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 10 septembre 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2003.

Pour JOYPAR S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02471. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057114.3/744/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

JAWAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.957.

—
Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 10 septembre 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2003.

Pour JAWAR HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02473. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057116.3/744/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

SLUDGE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 64.121.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13 août 2003 que le mandat des organes sociaux, étant venu à échéance, ont été renommés:

Administrateurs

- Monsieur Gianluigi Ferrario, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à CH-6900 Lugano (Suisse), Via Pioda, 12, né à Milan (Italie), le 21 août 1937

- Monsieur Nicolas Schaeffer jr., Maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, né à Luxembourg, le 7 décembre 1966

- Mademoiselle Martine Gillardin, Maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, née à Luxembourg le 1^{er} avril 1969.

Commissaire aux comptes

- Madame Gabriele Schneider, directrice adjointe de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, née à Birkenfeld/Nahe (Allemagne), le 31 octobre 1966.

pour une nouvelle période de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

Luxembourg, le 13 août 2003.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02687. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057138.3/535/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

DIC INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 54.191.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03014, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(057139.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

DIC INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 54.191.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03012, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(057143.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

DIC INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 54.191.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03009, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(057141.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

**AMG SPECIAL OPPORTUNITIES FUND, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital,
(anc. ASSET MANAGEMENT OPTIONS & FUTURES FUND).**

Gesellschaftssitz: Luxemburg.
H. R. Luxemburg B 55.299.

Gemäss Beschluss der Gesellschafterversammlung vom 8. September 2003 wurde folgendes beschlossen:

Entlastung des Verwaltungsrates und des Abschlussprüfers für die Ausübung ihrer Mandate im abgeschlossenen Geschäftsjahr.

Bestellung von PricewaterhouseCoopers zum Abschlussprüfer für das Geschäftsjahr 2003/2004 bis zum Ablauf der ordentlichen Gesellschafterversammlung des Jahres 2004.

Thesaurierung des Jahresergebnisses.

Bestellung folgender Verwaltungsratsmitglieder für das Geschäftsjahr 2003/2004 bis zum Ablauf der ordentlichen Gesellschafterversammlung des Jahres 2004:

- Johannes Lewisch, Prokurist der BANK AUSTRIA CREDITANSTALT AG, Wien
- Magister Alfred Simon, Geschäftsführer der ASSET MANAGEMENT GmbH, Wien
- Markus Gierke, Geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied der LRI FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Luxemburg.

Luxemburg, den 8. September 2003.

Für die Richtigkeit namens der Gesellschaft

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03158. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057205.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

KENDARI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 90.470.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 11 septembre 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour KENDARI S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02474. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057118.3/744/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

INTRAPACK HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 56.840.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 10 septembre 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2003.

Pour INTRAPACK HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02477. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057122.3/744/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

TALMONT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 32.591.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2003 que, le mandat des organes sociaux étant venu à échéance, ont été nommés:

a) administrateurs

- Monsieur Panayotis Touliatos, administrateur de sociétés, demeurant à Monte Carlo (Monaco), avec adresse professionnelle à Calle Misiones 1481, 11000 Montevideo/Uruguay

- Monsieur Walter Amestoy, administrateur de sociétés, demeurant à Montevideo (Uruguay), avec adresse professionnelle à Calle Misiones 1481, 11000 Montevideo/Uruguay

- Monsieur Dennis Strongitharm, administrateur de sociétés, demeurant à Montevideo (Uruguay), avec adresse professionnelle à Calle Misiones 1481, 11000 Montevideo/Uruguay

b) commissaire aux comptes

- Monsieur Pierre Schmit, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, né à Luxembourg, le 16 février 1964 en remplacement de Madame Gerty Marter, démissionnaire et avec la mission spéciale de statuer sur l'exercice 2002

pour une période de 6 ans expirant à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2008.

Luxembourg, le 16 juin 2003.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02690. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057144.3/535/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

INTERNATIONAL CORPORATION PROPERTY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 62.246.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 10 septembre 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé:

1. de nommer la société TOWERBEND LIMITED aux fonctions de commissaire aux comptes en remplacement de la société QUEEN'S HOLDING LLC démissionnaire.

2. de nommer Patricia Jupille aux fonctions d'administrateur en remplacement de Angela Cinarelli démissionnaire. La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 10 septembre 2003.

Pour INTERNATIONAL CORPORATION PROPERTY HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02478. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057123.3/744/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

INTERNATIONAL OMNIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 84.110.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 10 septembre 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2003.

Pour INTERNATIONAL OMNIA S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02481. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057126.3/744/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

C.I.G.V. LUXEMBOURG, CLUB INTERNATIONAL DES GRANDS VOYAGEURS - LUXEMBOURG, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-6961 Senningen, 53, rue du Château.
Publié au Mémorial C n° 91 du 23 mars 1990, pages 4412 et 4413.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des membres du C.I.G.V.
tenue au siège social du club à Senningen le 5 juillet 2003 à 15.30 heures*

Etaient présents ou représentés:

1. François Xavier Camenen
2. Christian Cointat
3. Nicole Collart
4. Agma Greveldeinger
5. Alain Mestat
6. Maurice Mestat
7. Kristin Penera
8. Brigitte Pochon
9. Antoinette Probst
10. Marie Reichling
11. Poupa Schultz
12. Roger Schmal
13. Zina Schmal
14. Josyane Starquit
15. Axel Thomas
16. Jean-Baptiste Wagner
17. Marie-Béatrice Wingerter de Santeul
18. Jean Zenners

L'ensemble des membres sont présents en personne ou représentés en vertu d'une procuration. Ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour et renoncent expressément à leur droit à être dûment convoqués. La réunion est déclarée ouverte et apte à délibérer valablement.

Madame Josyane Starquit est nommée Président, Madame Brigitte Pochon, secrétaire et Monsieur Maurice Mestat scrutateur de la séance.

L'assemblée générale extraordinaire valablement constituée aborde l'ordre du jour qui a la teneur suivante:

Ordre du jour:

1. Démission du conseil d'administration
2. Démission des membres
3. Dissolution de l'association

Madame le Président procède à la lecture des points figurant à l'ordre du jour et déclare la discussion ouverte.

Première résolution

Les deux tiers des membres du club ont accepté la démission du Conseil d'Administration.

Deuxième résolution

Les deux tiers des membres du club ont accepté la démission des membres suivants:

1. François Xavier Camenen
2. Christian Cointat
3. Nicole Collart
4. Agma Greveldeinger
5. Alain Mestat
6. Maurice Mestat
7. Kristin Penera
8. Brigitte Pochon
9. Antoinette Probst
10. Marie Reichling
11. Poupa Schultz
12. Roger Schmal
13. Zina Schmal
14. Josyane Starquit
15. Axel Thomas
16. Jean-Baptiste Wagner
17. Marie-Béatrice Wingerter de Santeul
18. Jean Zenners

Troisième résolution

L'Assemblée a décidé à la majorité de plus de deux tiers, la dissolution de l'association avec effet immédiat.

Les cotisations versées pour l'année 2003 seront remboursées aux membres, après déduction des frais de liquidation.

Mesdames Josyane Starquit et Brigitte Pochon sont nommées liquidateurs du club.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée sur le vote de la dernière résolution à 16.00 heures.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2003, réf. LSO-AH05373. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057153.3/000/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

C 2004 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6970 Oberanven, 25, rue Andethana.

R. C. Luxembourg B 65.348.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 avril 2001

Après avoir entendu le rapport du conseil d'administration, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a décidé, à l'unanimité, les points suivants:

- Elle accepte la démission de la société EURAUDIT, S.à r.l., en tant que commissaire aux comptes de la société.
- Elle désigne comme commissaire aux comptes la société anonyme VERICOM.

Son mandat se terminera lors de l'assemblée générale ordinaire de 2004.

La séance est levée à 10.00 heures, l'ordre du jour étant épuisé.

I.F.A. HOLDING S.A. / GEFILUX S.A.

Propriétaire de 1.250 parts / Propriétaire de 10 parts

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2003, réf. LSO-AI02172. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057140.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

J.M.P. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 26.972.

Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg le 15 juillet 2003

L'Assemblée décide de nommer comme administrateur de la société:

Monsieur Patrick Rochas, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg;

En lieu et place de:

Monsieur Michel Haelterman.

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Jacques Haelterman, administrateur-délégué,
- Monsieur Paul Haelterman.

Ainsi que le mandat du commissaire aux comptes de:

- MAZARS

5, rue Emile Bian

L-1235 Luxembourg

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2003.

P. Rochas

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03030. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057073.3/636/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

MONTUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 20.544.

Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg le 27 janvier 2003

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Patrick Rochas, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Maurice Houssa, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- Maître Carla Heuvelmans-Perret, avocate, demeurant à Genève (Suisse).

Ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de la société:

- EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2003.

EURO-SUISSE AUDIT (Luxembourg)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03032. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057076.3/636/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

SIMON'S PLAZA POTASCHBIERG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 2, op der Ahlkerrech.
R. C. Luxembourg B 58.136.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02918, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(057079.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

ATISOR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 85.735.

Par décision du Conseil d'administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

M. Christoph Kossmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg a été coopté au Conseil d'administration, en remplacement de Mme Birgit Mines-Honneff, démissionnaire.

Monsieur Albert Pennacchio s'est démis de ses fonctions d'Administrateur, avec effet au 30 septembre 2002.

Le Conseil d'administration se compose dorénavant comme suit: MM. Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, Guy Kettmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et Christoph Kossmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Commissaire aux comptes est AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.
Luxembourg, le 8 septembre 2003.

Pour ATISOR INTERNATIONAL S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01909. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057078.3/1017/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

AB COMPUTERS LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 25, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 53.057.

Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg le 10 juin 2003

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Doubi Ajami, administrateur-délégué
- Monsieur Bernard Vulfs
- Monsieur Abir Vloder.

Ainsi que le mandat du commissaire aux comptes de Madame Raquel Chehaibar, demeurant à Bruxelles (Belgique).

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2003.

EURO-SUISSE AUDIT (Luxembourg)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03035. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057080.3/636/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

D.I.C. INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 54.191.

Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 21 juin 2000

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Patrick Rochas;
- Monsieur Pedro Mendes;
- Madame Margrith Giovanoli;
- Monsieur Alberto Chiappino;

ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de la société EURO-SUISSE AUDIT (Luxembourg).

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03037. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057082.3/636/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

I.L.A. INTERNATIONAL LOAN ASSISTANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 80.355.

Par décision du Conseil d'administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

M. Christoph Kossmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg a été coopté au Conseil d'administration, en remplacement de M. Albert Pennacchio, démissionnaire.

Le Conseil d'administration se compose dorénavant comme suit: MM. Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, Guy Kettmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et Christoph Kossmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Commissaire aux comptes est Madame Marie-Claire Zehren, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 8 septembre 2003.

Pour I.L.A. INTERNATIONAL LOAN ASSISTANCE S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01907. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057084.3/1017/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

KARISSA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 82.926.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 10 septembre 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 10 septembre 2003.

Pour KARISSA HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02463. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057129.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

RIOSAL INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 67.610.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03022, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Slendzak

Administrateur

(057134.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

LUXSYS MATERIEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 85.335.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03019, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Houssa

Administrateur

(057136.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

JACYNTHE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.285.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 10 septembre 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2003.

Pour JACYNTHE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02462. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057133.3/744/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

ARINSO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 3, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 60.115.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03017, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2003.

Signature.

(057146.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

JAWER (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.
R. C. Luxembourg B 54.164.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03063, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2003.

Signature.

(057147.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

DUVAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 39.014.

Par décision du Conseil d'administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

M. Guy Kettmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg a été coopté au Conseil d'administration, en remplacement de Mme Birgit Mines-Honneff, démissionnaire.

Le Conseil d'administration se compose dorénavant comme suit: MM. Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, Guy Kettmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Commissaire aux comptes est Mme Isabelle Arend, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 8 septembre 2003.

Pour DUVAL INVESTMENTS S.A.

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01905. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057069.3/1017/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

**SIPI S.A., SOCIETE HOLDING D'INVESTISSEMENTS ET DE PROMOTIONS IMMOBILIERES,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 57.082.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 8 août 2003

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Patrick Rochas
- Monsieur Maurice Houssa
- Madame Nathalie Schmatz

L'Assemblée nomme au poste de commissaire aux comptes la société MAZARS dont le siège social se situe à Luxembourg en remplacement de la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) dont le mandat est échu.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03021. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057067.3/636/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

**AERONAUTICAL TECHNOLOGIES COMPANY LIMITED HOLDING S.A.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 49.366.

—
Extrait du Conseil d'Administration tenu par voie circulaire en date du 31 août 2003

Suite à la mise en pratique de l'article 8.10 des statuts de la société, Monsieur Niels Petersen et Monsieur Philippe Riley démissionnent de leurs fonctions d'administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03028. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057068.3/636/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

REAL ESTATE & BUILDING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 83.865.

—
Par décision du Conseil d'administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Monsieur Albert Pennacchio s'est démis de ses fonctions d'Administrateur avec effet au 30 septembre 2002.

Le Conseil d'administration se compose dorénavant comme suit: M. Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, M. Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, M. Guy Kettmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Commissaire aux comptes est Mme Manuella Alecci-Macalli, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 8 septembre 2003.

Pour REAL ESTATE & BUILDING COMPANY S.A.

Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01914. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057071.3/1017/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

BIELEFELD HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 60.748.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt-neuf août.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

CLAYDEN ENTERPRISES LTD, société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à P.O. Box 3175, Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques), ici représentée par Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration délivrée à Panama, le 26 août 2003.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentant en lui demandant d'acter:

Que la société anonyme BIELEFELD HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger, alors de résidence à Dudelange, le 15 septembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 690 du 9 décembre 1997 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé du 26 juin 2002, relatif à la conversion en euro, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1309 du 10 septembre 2002. La société est inscrite au Registre de Commerce de et à Luxembourg sous le numéro B 60.748.

Que le capital social de la société s'élève actuellement à quatre-vingt-dix-neuf mille cent cinquante-sept euros quarante et un cents (99.157,41 EUR), représenté par quatre mille (4.000) actions sans désignation de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

Que la société CLAYDEN ENTERPRISES LTD prénommée, est devenue successivement propriétaire de toutes les actions libérées du capital de ladite société.

Qu'en tant qu'actionnaire unique de la Société, elle déclare expressément procéder à la dissolution et à la liquidation de la susdite société, avec effet à ce jour.

Qu'elle déclare en outre prendre à sa charge tout l'actif et passif connu ou inconnu de cette société et qu'elle entreprendra sous sa seule responsabilité tout ce qui est nécessaire pour exécuter son engagement.

Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la société dissoute.

Que les livres et documents sociaux de la société dissoute seront déposés au siège social où ils seront conservés pendant cinq années.

Qu'elle a procédé à l'annulation des titres au porteur en présence du notaire instrumentant, ainsi que du registre des actions.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: G. Jacquet, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 4 septembre 2003, vol. 467, fol. 13, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Gloden.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 16 septembre 2003.

A. Lentz.

(057180.3/221/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

ALLIANZ DRESDNER ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

H. R. Luxemburg B 27.856.

—
Änderungen in der Zusammensetzung der Geschäftsführung der Gesellschaft

Herr Wilhelm Heischmann ist zum 30. Juni 2003 aus der Geschäftsführung der ALLIANZ DRESDNER ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A. ausgeschieden.

Herr Jean-Christoph Arntz ist zum 1. Juli 2003 in die Geschäftsführung der ALLIANZ DRESDNER ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A. eingetreten.

Senningerberg, 10. September 2003.

Für die Richtigkeit

ALLIANZ DRESDNER ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

J-C. Arntz / R. Thiel

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03174. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057214.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

DECATUR HOLDING INT. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 65.786.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt-sept août.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique);

«le mandataire»

agissant en sa qualité de mandataire spécial de RHYNIE TRADING LIMITED, ayant son siège social à Rhyinie, Rood Town, Tortola (BVI).

«le mandant»

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme DECATUR HOLDING INT. S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 65.786, a été constituée suivant acte reçu le 5 août 1998, publié au Mémorial C numéro 773 du 24 octobre 1998.

II.- Que le capital social de la société anonyme DECATUR HOLDING INT. S.A., prédésignée, s'élève actuellement à EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents), représentés par 1.250 (mille deux cent cinquante) actions sans désignation de valeur nominale.

III.- Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société DECATUR HOLDING INT. S.A.

IV.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que son mandant déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires et des actions de la société dissoute.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs, commissaire de surveillance et directeurs de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans aux bureaux de la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2003, vol. 140S, fol. 45, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

J. Elvinger.

(057191.3/211/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

TISHMAN SPEYER SANTA MARGHERITA II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 95.598.

—
STATUTS

In the year two thousand and three, on the twenty-second of August.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

TISHMAN SPEYER ESOF HOLDINGS S.L., a company incorporated under the law of the Kingdom of Spain, having its registered office at Calle Pinar 7, 2ª planta 28006 Madrid, Spain, registered at the Madrid's Commercial Registry under number (pending),

here represented by Mr Patrick Van Hees, employee, having his professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, by virtue of a proxy given on August 18, 2003.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Art. 1. There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 16 the exceptional rules applying to one member companies.

Art. 2. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, the control, the management, as well as the development of these participations.

It may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, and negotiations or in any manner, participate in the establishment, development and control of any companies or enterprises and render them any assistance.

It may carry on any industrial activity and maintain a commercial establishment open to the public. In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds, which may be convertible.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name TISHMAN SPEYER SANTA MARGHERITA II, S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Münsbach.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The share capital is fixed at twenty-five thousand Euros (EUR 25,000.-) represented by one thousand (1.000) shares of twenty-five Euros (EUR 25.-) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 16 of the Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The Company is managed by a board («Conseil de Gérance») composed of at least three managers divided into two categories, respectively denominated «Category A Managers» and «Category B Managers». The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

Art. 13. In dealing with third parties, the board of managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of managers.

Towards third parties, the Company shall be bound by the joint signature of any two managers, obligatorily one Category A Manager and one Category B Manager.

The board of managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxyholders, selected from its members or not either shareholders or not.

Art. 14. The board of managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several manager(s) or agent(s) and will determine the manager's / agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency. It is understood that the day-to-day management is limited to acts of administration and thus, all acts of acquisition, disposition, financing and refinancing have to obtain the prior approval from the board of managers.

The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

The meetings of the board of managers are convened by the chairman, the secretary or by any two managers. The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

A manager may be represented by another member of the board of managers.

The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies and with at least the presence or the representation of one Category B Manager. Any decisions taken by the board of managers shall require a simple majority including at least the favourable vote of one Category B Manager. In case of ballot, the chairman of the meeting has a casting vote.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of managers, which was duly convened and held.

Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.

Art. 15. The board of managers assumes, by reason of its position, no personal liability in relation to any commitment validly made by it in the name of the Company.

Art. 16. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 17. The Company's accounting year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

Art. 18. At the end of each accounting year, the Company's accounts are established and the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 19. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the statutory reserve. This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the shareholders.

The excess is distributed among the shareholders. However, the shareholders may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve and interim dividends if any, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Art. 20. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

Art. 21. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory dispositions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the thirty-first of December 2004.

Subscription - Payment

All one thousand (1,000) shares have been subscribed by TISHMAN SPEYER ESOF HOLDINGS SL, prenamed.

All the shares have been fully paid in cash, so that the amount of twenty-five thousand Euros (EUR 25,000.-) is at the disposal of the Company, as has been proven to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at two thousand five hundred Euros.

Resolution of the shareholder

The sole shareholder resolves to:

1. Fix the number of managers at 7.
2. Appoint the following as managers:

Category A Managers

- Mr Michael Philip Maurice Spies, business man, born on the 4th of September 1957 in Massachusetts (United States of America), residing at 66, Redcliffe Road, London SW10 9MQ, England
- Mr Paul Anthony Galiano, business man, born on the 9th of March 1965 in New York (United States of America), residing at 210, Navajo Court, Morganville, NJ 07751, United States of America
- Mr Jerry I Speyer, business man, born on the 23rd of June 1940 in Wisconsin (United States of America), residing at 176, East 72nd Street, New York 10021, United States of America
- Mr Robert J Speyer, business man, born on the 11th of October 1969 in New York (United States of America), residing at 265, East 66th Street, New York, NY 10021, United States of America
- Mr Burton Lehman, lawyer, born on the 24th of November 1940 in New York (United States of America), residing at 1095, Park Avenue, Apartment 50, New York, NY 10128, United States of America

- Mr Mark Kingston, lawyer, born on the 22nd of May 1965 in Liverpool (England), residing at 42, Barham Avenue, Elsetree, Hertfordshire, WD6 3PN, England

Category B Managers

- Mr Marcel Stephany, Company Director, born on the 4th of September 1951 in Luxembourg, residing at 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, Grand Duchy of Luxembourg

The duration of the managers' mandate is unlimited.

3. Fix the address of the Company at 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach.

Déclaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-deux août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

TISHMAN SPEYER ESOF HOLDINGS S.L., une société régie par le droit du Royaume d'Espagne, ayant son siège social à Calle Pinar 7, 2^a planta 28006 Madrid, Espagne, enregistrée au Registre Commercial de Madrid sous le numéro (en attente),

Représentée par Mr Patrick Van Hees, employé, ayant son adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 18 août 2003.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 16, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société pourra acquérir tous titres et droits par voie de participation, de souscription, de négociation ou de toute autre manière, participer à l'établissement, à la mise en valeur et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises, et leur fournir toute assistance.

La Société pourra exercer une activité industrielle et tenir un établissement commercial ouvert au public. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations qui pourront être convertibles.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a comme dénomination TISHMAN SPEYER SANTA MARGHERITA II, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Münsbach.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à vingt-cinq mille Euros (EUR 25.000,-) représenté par mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 16 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un Conseil de Gérance composé d'au moins trois gérants divisés en deux catégories, nommés respectivement «Gérants de catégorie A» et «Gérants de catégorie B». Les gérants ne doivent pas être associés. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une décision des associés représentant une majorité des voix.

Art. 13. Dans les rapports avec les tiers, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Conseil de Gérance.

Envers les tiers, la société est valablement engagée par la signature conjointe de deux membres du Conseil de Gérance, étant obligatoirement un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Le Conseil de Gérance a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, sélectionnés parmi ses membres ou pas, qu'ils soient associés ou pas.

Le Conseil de Gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs gérant(s) ou mandataire(s) et déterminera les responsabilités et rémunérations (éventuelle) des gérants/mandataires, la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat. Il est convenu que la gestion journalière se limite aux actes d'administration et qu'en conséquence, tout acte d'acquisition, de disposition, de financement et refinancement doivent être préalablement approuvés par le Conseil de Gérance.

Art. 14. Le Conseil de Gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant sera élu parmi les gérants présents à la réunion.

Le Conseil de Gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par le président, le secrétaire ou par deux gérants. Le Conseil de Gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés.

Un gérant peut en représenter un autre au Conseil.

Le Conseil de Gérance ne peut délibérer et prendre des décisions valablement que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et qu'au moins un gérant de catégorie B est présent ou représenté. Toute décision du Conseil de Gérance doit être prise à majorité simple, avec au moins le vote affirmatif d'un gérant de catégorie B. En cas de ballottage, le président du conseil a un vote prépondérant.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call ou par tout autre moyen similaire de communication, à partir du Luxembourg, ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement.

Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil de Gérance, dûment convoquée et tenue.

Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Art. 15. Les gérants ne contractent en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 16. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 18. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 19. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés.

Le surplus est distribué entre les associés. Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale et des dividendes intérimaire le cas échéant, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Art. 20. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associé(s) qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 21. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le trente et un décembre 2004.

Souscription - Libération

Toutes les mille (1.000) parts sociales ont été souscrites par TISHMAN SPEYER ESOF HOLDINGS S.L., préqualifiée.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de vingt-cinq mille Euros (EUR 25.000,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ deux mille cinq cents Euros.

Décision de l'associé unique

L'actionnaire unique décide de:

1. Fixer le nombre de gérants à sept.
2. Nommer les personnes suivantes en tant que gérants:

Gérants de catégorie A

- M. Michael Philip Maurice Spies, homme d'affaire, né le 4 septembre 1957 à Massachusetts (Etats Unis d'Amérique), demeurant au 66, Redcliffe Road, Londres SW10 9MQ, Angleterre

- M. Paul Anthony Galiano, homme d'affaire, né le 9 mars 1965 à New York (Etats Unis d'Amérique), demeurant au 210, Navajo Court, Morganville, NJ 07751, Etats Unis d'Amérique

- M. Jerry I Speyer, homme d'affaire, né le 23 juin 1940 à Wisconsin (Etats Unis d'Amérique), demeurant au 176, East 72nd Street, New York 10021, Etats Unis d'Amérique

- M. Robert J Speyer, homme d'affaire, né le 11 octobre 1969 à New York (Etats Unis d'Amérique), demeurant au 265, East 66th Street, New York, NY 10021, Etats Unis d'Amérique

- M. Burton Lehman, avocat, né le 24 novembre 1940 à New York (Etats Unis d'Amérique), demeurant au 1095, Park Avenue, appartement 50, New York, NY 10128, Etat Unis d'Amérique

- M. Mark Kingston, avocat, né le 22 mai 1965 à Liverpool (Angleterre), demeurant au 42, Barham Avenue, Elsetree, Hertfordshire, WD6 3PN, Angleterre

Gérant de catégorie B

- M. Marcel Stephany, administrateur de sociétés, né le 4 septembre 1951 à Luxembourg, demeurant au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, Grand Duché de Luxembourg

La durée du mandat des gérants est illimitée.

3. Fixer l'adresse du siège social au 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2003, vol. 140S, fol. 35, case 6. – Reçu 250 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2003.

J. Elvinger.

(057221.3/211/312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

CAFINCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.

R. C. Luxembourg B 53.972.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03052, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(057150.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

MODASIA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 59.351.

L'an deux mille trois, le huit septembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (ci-après l'Assemblée) des actionnaires de MODASIA HOLDING S.A., une société anonyme holding de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé au 40, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés près le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg sous le numéro B 59.351, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire, de résidence à Luxembourg, en date du 12 mai 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, du 27 août 1997 sous le numéro 465, et dont les statuts (ci-après, les Statuts) ont été modifiés par un acte sous seing privé portant effet au 1^{er} janvier 2000, dont un extrait a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, du 20 juillet 2001 sous le numéro 554 (ci-après, la Société).

La séance a été ouverte à dix-sept heures sous la présidence de Mme Francine Ewers, avocat, demeurant à Luxembourg,

qui a désigné comme secrétaire M. Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutatrice Madame Germaine Schwachtgen, employée privée, demeurant à Brouch/Mersch (le Président, le Secrétaire et le Scrutateur formant ensemble le Bureau).

Le Bureau étant ainsi constitué, Madame la Présidente a exposé et a prié le notaire d'acter:

I. Qu'il résulte de la liste de présence établie et signée par les membres du Bureau que 300 (trois cents) actions sans dénomination de valeur, représentant l'intégralité du capital social de la Société s'élevant à EUR 46.000 (quarante-six mille euros) sont dûment représentées à l'Assemblée qui est dès lors valablement constituée et peut délibérer sur les points portés à l'ordre du jour, tels que repris ci-après.

La liste des présences qui a été signée par le(s) mandataire(s) des actionnaires représentés à l'Assemblée, les membres du Bureau et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour y être soumise avec les procurations aux formalités d'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Augmentation de capital pour un montant total de EUR 14.000 (quatorze mille euros) par la création et l'émission de 70 (soixante-dix) actions ordinaires sans désignation de valeur nominale et 30 (trente) actions privilégiées sans droit de vote sans désignation de valeur nominale. Décision portant sur les aménagements particuliers relatifs aux actions privilégiées;

3. Souscription de l'augmentation de capital par les actionnaires actuels de la Société;

4. Modification des articles 5 et 15 des Statuts pour refléter l'augmentation de capital par la création et l'émission de 70 (soixante-dix) actions ordinaires et 30 (trente) actions privilégiées sans droit de vote, ainsi que les aménagements particuliers y relatifs.

Les faits exposés ayant été déclarés exacts par l'Assemblée, celle-ci, après délibération, passe les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'Assemblée reconnaît que l'entière du capital social est représentée à la présente Assemblée, que les actionnaires représentés considèrent qu'ils ont été valablement convoqués et déclarent avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, que partant, il a été renoncé aux formalités de convocation.

Seconde résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social par un montant de EUR 14.000 (quatorze mille euros) par l'émission de 70 (soixante-dix) actions ordinaires sans désignation de valeur nominale et 30 (trente) actions privilégiées sans droit de vote sans désignation de valeur nominale, pour le porter de son montant actuel de EUR 46.000 (quarante-six mille euros) à EUR 60.000 (soixante mille euros).

A cet égard, l'Assemblée décide que chaque action privilégiée sans droit de vote donne droit, sans préjudice des dispositions prévues à l'Article 15 des Statuts, à un dividende préférentiel récupérable de 0,1% (zéro virgule un pour cent) p.a. de son pair comptable, lequel dividende préférentiel viendra en déduction du paiement au titre de tout dividende ordinaire ou spécial. Chaque action privilégiée sans droit de vote pourra enfin donner droit à un dividende spécial librement décidé par l'assemblée générale des actionnaires. Enfin, le dividende préférentiel récupérable sera, chaque fois qu'il y aura une distribution d'un dividende ordinaire ou spécial, payé par préférence. Outre l'attribution d'un dividende privilégié et le cas échéant spécial, les actions privilégiées sans droit de vote participent ensemble avec les actions ordinaires au partage du bénéfice net.

L'Assemblée rappelle que les actions privilégiées sans droit de vote voient leur droit de vote automatiquement rétabli dans toute assemblée générale appelée à se prononcer:

- sur l'émission de nouvelles actions jouissant de droits privilégiés
- sur la fixation du dividende privilégié
- sur la conversion d'actions privilégiées
- sur la réduction du capital social
- sur l'émission d'actions convertibles
- sur la dissolution anticipée
- sur la transformation de la société en une société d'une autre forme juridique.

De la même manière les actions privilégiées sans droit de vote voient leur droit de vote rétabli dès lors qu'aucun dividende préférentiel n'est versé pendant plus de 2 exercices.

Outre les conditions légales rappelées ci-dessus, l'Assemblée convient que les actions privilégiées sans droit de vote voient leur droit de vote automatiquement rétabli dans toute assemblée générale appelée à se prononcer sur l'émission de toutes nouvelles actions quelle que soit leur forme.

L'Assemblée convient que la décision d'attribuer éventuellement un dividende spécial aux actions privilégiées sans droit de vote devra faire l'objet des deux conditions impératives et cumulatives suivantes:

- vote de l'assemblée générale des actionnaires représentant au moins les deux tiers du capital social; et
- vote à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés en assemblée (50% + 1 voix).

L'Assemblée décide enfin qu'en cas de liquidation de la Société, les actions privilégiées sans droit de vote confèrent un droit préférentiel au remboursement de l'apport fait en contrepartie de leur émission. Ce montant sera payé par préférence au paiement de tout boni de liquidation éventuel. Outre l'attribution d'un droit préférentiel au remboursement de l'apport fait en contrepartie de leur émission, les actions privilégiées sans droit de vote participent ensemble avec les actions ordinaires au partage du boni de liquidation.

Troisième résolution

L'augmentation de capital ayant été intégralement souscrite par les actionnaires actuels de la Société dans les proportions suivantes:

- ETAMINT: 60 (soixante) actions ordinaires;
- INTERTEX: 30 (trente) actions privilégiées sans droit de vote;
- GAME OVERSEAS: 10 (dix) actions ordinaires;

au moyen d'un versement en liquide, la preuve du paiement de cette augmentation ayant été procurée au notaire instrumentaire au moyen d'un certificat de blocage. La composition de l'actionnariat est désormais la suivante:

- ETAMINT: 240 (deux cent quarante) actions ordinaires;
- INTERTEX: 90 (quatre-vingt-dix) actions ordinaires et 30 (trente) actions privilégiées sans droit de vote;
- GAME OVERSEAS: 40 (quarante) actions ordinaires.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions prises ci-avant, l'article 5 paragraphe 1^{er} des statuts sera modifié comme suit:

«**Article 5.- paragraphe 1^{er}.** Le capital social est fixé à soixante mille euros (EUR 60.000), représenté par trois cent soixante-dix (370) actions ordinaires sans désignation de valeur nominale et par trente (30) actions privilégiées sans droit de vote sans désignation de valeur nominale.»

En conséquence de la résolution prise au deuxième point de l'ordre du jour ci-dessus, il sera ajouté à la fin de la première phrase du 1^{er} paragraphe de l'article 15 des Statuts formulée: «L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.», le paragraphe suivant:

«Chaque action privilégiée sans droit de vote donne droit, sans préjudice des dispositions prévues au présent Article 15, à un dividende préférentiel récupérable de 0,1% (zéro virgule un pour cent) p.a. de son pair comptable, lequel dividende préférentiel viendra en déduction du paiement au titre de tout dividende ordinaire ou spécial. Chaque action privilégiée sans droit de vote pourra enfin donner droit à un dividende spécial librement décidé par l'assemblée générale des actionnaires et sans garantie de reconductibilité. Le dividende préférentiel viendra en déduction de tout dividende ordinaire de l'année en question. Outre l'attribution d'un dividende privilégié et le cas échéant spécial, les actions privilégiées sans droit de vote participent ensemble avec les dividendes ordinaires au partage du bénéfice net. Le dividende préférentiel sera récupérable, chaque fois qu'il y aura une distribution d'un dividende ordinaire ou spécial, payé par préférence.

Outre l'attribution d'un dividende privilégié et, le cas échéant spécial, les actions privilégiées sans droit de vote participent ensemble avec les actions ordinaires au partage du bénéfice net.»

En conséquence des résolutions prises ci-avant, il sera enfin ajouté à la fin de l'article 15 des Statuts les paragraphes suivants:

«En cas de liquidation de la Société, les actions privilégiées sans droit de vote confèrent un droit préférentiel au remboursement de l'apport fait en contrepartie de leur émission. Ce montant sera payé par préférence au paiement de tout boni de liquidation éventuel.

Outre l'attribution d'un droit préférentiel au remboursement de l'apport fait en contrepartie de leur émission, les actions privilégiées sans droit de vote participent ensemble avec les actions ordinaires au partage du boni de liquidation.

Les actions privilégiées sans droit de vote voient leur droit de vote automatiquement rétabli dans toute assemblée générale appelée à se prononcer:

- sur l'émission de nouvelles actions jouissant de droits privilégiés
- sur la fixation du dividende privilégié
- sur la conversion d'actions privilégiées
- sur la réduction du capital social
- sur l'émission d'actions convertibles
- sur la dissolution anticipée
- sur la transformation de la société en une société d'une autre forme juridique.

De la même manière les actions privilégiées sans droit de vote voient leur droit de vote rétabli dès lors qu'aucun dividende préférentiel n'est versé pendant plus de 2 exercices.

Les actions privilégiées sans droit de vote voient également leur droit de vote automatiquement rétabli dans toute assemblée générale appelée à se prononcer sur l'émission de toutes nouvelles actions quelle que soit leur forme.

La décision d'attribuer éventuellement un dividende spécial aux actions privilégiées sans droit de vote devra faire l'objet des deux conditions impératives et cumulatives suivantes:

- vote de l'assemblée générale des actionnaires représentant au moins les deux tiers du capital social; et
- vote à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés en assemblée (50% + 1 voix.)»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance a été levée à dix-sept heures trente.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Ewers, R. Thill, G. Schwachtgen, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2003, vol. 140S, fol. 57, case 7. – Reçu 140 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

A. Schwachtgen.

(057273.3/230/143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

MODASIA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 59.351.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1173 du 8 septembre 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(057274.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

AUDITION INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 81.042.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01828, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour AUDITION INTERNATIONAL S.A.

Signature

(056956.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

SIM'S AMERICAN PIZZA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 2, Op der Ahlkerrech.

R. C. Luxembourg B 71.166.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02920, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(057086.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

SIMON'S PLAZA KUMMERT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6743 Grevenmacher, 5, rue Kummert.

R. C. Luxembourg B 49.710.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02922, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(057089.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

SIMON'S PLAZA ROND-POINT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 52, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 49.711.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02926, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(057090.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

BENDER TRADING S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 79.496.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le dix-neuf août.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BENDER TRADING S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 18 décembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 529 du 13 juillet 2001 et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 79.496.

La liquidation de la société a été décidée aux termes d'une assemblée générale extraordinaire tenue devant le notaire instrumentaire en date du 11 août 2003, non encore publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Denis Martin, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Magali Maccioni, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Lieve De Mets, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarant par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

1) Rapport du commissaire vérificateur sur les comptes de la liquidation.

2) Approbation des comptes de liquidation.

3) Décharge aux liquidateurs et au commissaire vérificateur.

4) Clôture de liquidation.

5) Décision de l'endroit où les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans.

Passant à l'ordre du jour, Monsieur le Président met aux voix les propositions inscrites à l'ordre du jour et l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire vérificateur sur la liquidation, approuve les rapports du liquidateur ainsi que les comptes de liquidation, rapports qui resteront annexés au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Deuxième résolution

L'assemblée approuve les comptes de liquidation.

Troisième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière aux liquidateurs et au commissaire vérificateur à la liquidation, en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.

Quatrième résolution

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société et constate que ladite société BENDER TRADING S.A. a cessé d'exister, avec effet à partir de ce jour.

Cinquième résolution

L'assemblée décide que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pour une période de cinq années (5) à l'ancien siège social de la société à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition du présent procès-verbal pour procéder utilement aux publications exigées par l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et aux autres mesures que les circonstances exigeront.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Tous les frais et honoraires dus en vertu des présentes sont à charge de la société.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, tous ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: D. Martin, M. Maccioni, L. De Mets, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 19 août 2003, vol. 467, fol. 10, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Gloden.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 16 septembre 2003.

A. Lentz.

(057194.3/221/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

AGRO-DISTRIBUTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-2514 Luxembourg-Kirchberg, 9, rue Jean-Pierre Sauvage.

R. C. Luxembourg B 26.037.

L'an deux mille trois, le vingt-sept août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée AGRO-DISTRIBUTION, S.à r.l., ayant son siège social à L-2514 Luxembourg-Kirchberg, 9, rue Jean-Pierre Sauvage, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 26.037, constituée suivant acte reçu en date du 25 mai 1987, publié au Mémorial C numéro 258 du 21 septembre 1987.

La société a été mise en liquidation suivant acte en date du 1^{er} octobre 2001, comprenant nomination de Monsieur François Adam, industriel, demeurant à Luxembourg en tant que liquidateur;

BDO Compagnie Fiduciaire, ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, a été nommée en tant que commissaire de contrôle à la liquidation par l'assemblée générale extraordinaire du 4 août 2003.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Thierry Fleming, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Alexia Uhl, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Luc Hansen, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les 40 (quarante) parts sociales représentant l'intégralité du capital social, sont représentés à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation du rapport du commissaire de contrôle.
2. Décharge aux gérants, au liquidateur et au commissaire de contrôle pour l'exécution de leurs mandats respectifs.
3. Clôture de la liquidation.
4. Décision quant à la conservation des registres et documents de la société.
5. Mandat à confier en vue de clôturer les comptes de la société et d'accomplir toutes les formalités.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire de contrôle à la liquidation, approuve le dit rapport ainsi que les comptes de liquidation.

Le rapport du liquidateur et du commissaire de contrôle, après avoir été signés ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent procès-verbal pour être formalisés avec lui.

Deuxième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière aux gérants de la société, au liquidateur et au commissaire de contrôle, en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.

Troisième résolution

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société.

Quatrième résolution

L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de confier mandat à BDO Compagnie Financière, ayant son siège social à Luxembourg ainsi qu'à Monsieur François Adam, prénommé, pouvant agir chacun individuellement, en vue de clôturer les comptes de la société et d'accomplir toutes les formalités.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: T. Fleming, A. Uhl, L. Hansen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2003, vol. 140S, fol. 46, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

J. Elvinger.

(057198.3/211/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

S-H MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 52, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 49.709.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02928, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(057091.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

DURAN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 52.968.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt-six août.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Luc Braun, diplômé en sciences économiques, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de SANDELL INTERNATIONAL S.A., avec siège social à Arango-Orillac Bldg., East 54th Street, Panama, en vertu d'une procuration sous seing privé du 21 août 2003, laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès-qualités qu'il agit, a exposé au notaire et l'a prié d'acter:

I) Que la société anonyme holding DURAN S.A., avec siège social à Luxembourg, 16, allée Marconi, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, numéro 52.968, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 8 novembre 1995, publié au Mémorial C, numéro 43 du 23 janvier 1996.

II) Que les statuts de la société ont été modifiés suivant résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 26 juin 2002, dont un extrait a été publié au Mémorial C, numéro 1409 du 28 septembre 2002.

III) Que le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.

IV) Que SANDELL INTERNATIONAL S.A., préqualifiée, est devenue successivement propriétaire de la totalité des actions de la société DURAN S.A., préqualifiée.

V) Qu'en sa qualité de mandataire de l'actionnaire unique, Monsieur Luc Braun, préqualifié, déclare expressément procéder à la dissolution de ladite société DURAN S.A. avec effet immédiat.

VI) Qu'en sa qualité de liquidateur de la société DURAN S.A., SANDELL INTERNATIONAL S.A., préqualifiée, représentée comme dit ci-avant, déclare que tout le passif de la société DURAN S.A. est réglé, qu'elle est investie en sa qualité d'actionnaire unique de tout l'actif et qu'elle assume irrévocablement l'obligation de payer tout passif éventuel de la société dissoute, clôturant ainsi la liquidation de la société.

VII) Que les livres et documents sociaux de la société DURAN S.A. seront conservés pendant une période de cinq ans à l'ancien siège social à Luxembourg, 16, allée Marconi.

En conséquence, le comparant, ès-qualités qu'il agit, a requis le notaire de lui donner acte des déclarations ci-dessus, ce qui lui a été octroyé.

Et à l'instant il a été procédé à l'annulation du livre des actionnaires.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. Braun, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, vol. 140S, fol. 33, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

P. Frieders.

(057199.3/212/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

SARINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 37.544.

RECTIFICATIF

Extrait

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 avril 2003 que:

a) le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes est venu à échéance.

L'assemblée générale a nommé:

Administrateurs

- Dr. Massimo Moratti, entrepreneur, avec adresse professionnelle à I-20122 Milan (Italie), Galleria De Cristoforis 8, président du conseil d'administration

- Dr. Corrado Costanzo, dirigeant de société, avec adresse professionnelle à I-20122 Milan, Galleria De Cristoforis, 8

- Dr. Angelo Gino Moratti, dirigeant industriel, avec adresse professionnelle à I-20122 Milan (Italie), Galleria De Cristoforis, 8

- Dr. Angelo Mario Moratti, dirigeant d'entreprise, avec adresse professionnelle à I-20122 Milan (Italie), Galleria De Cristoforis, 8

- Dr. Franco Ballerini, dirigeant de société, avec adresse professionnelle à I-20122 Milan, Galleria de Cristoforis, 8

Réviseur indépendant

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., réviseur d'entreprises, 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, R. C. B 65.477.

Commissaire aux comptes

Dr. Franco Buccarella, dirigeant industriel, avec adresse professionnelle à I-20122 Milan (Italie), Galleria De Cristoforis, 8.

Le mandat des organes sociaux nouvellement élus expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice 2003.

Luxembourg, le 24 avril 2003.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02686. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057149.3/535/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.